

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Corse

**Décision n° 6890 du 4 juin 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ1406809S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 17516 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325264S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} juillet 2014 :

Tribouiller, Denis

Nigend : 142 519

Numéro de livret de solde : 8 001 471

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2014 :

Besson, Johnny

Nigend : 227 156

Numéro de livret de solde : 8 075 493

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juin 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Corse,*

T. CAYET